



PROJET DE TERRITOIRE / Aveyron

<p>STAGE N°</p> <p>12/19/1965</p>	<p>DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE A SAINT GENIEZ</p> <p>formation-accompagnement d'un groupe multi-acteurs à la définition d'une stratégie de revitalisation d'un bourg centre</p>	<p>PETR DU HAUT ROUERGUE</p> <p>PNR DE L'AUBRAC</p>
-----------------------------------	---	---

LE CONTEXTE DU PROJET

LES OBJECTIFS :

Comme de nombreuses communes situées dans la basse et la haute vallée du Lot, le contexte démographique de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, sur la période 2009-2014, s'est dégradé par rapport à la période précédente. Le solde migratoire positif ne permet plus de compenser le solde naturel négatif, d'où une décroissance. Le tissu commercial est très fragile et le marché hebdomadaire en perte de vitesse. Quant aux entreprises artisanales, elles fonctionnent bien mais sont en nombre insuffisant et connaissent des difficultés de recrutement. Malgré un pôle santé important, Saint Geniez, comme bon nombre de communes rurales, a des difficultés pour attirer les professions médicales et para-médicales.

Territoire touristique, la commune passe de 2000 habitants l'hiver à 6000 habitants l'été. La problématique est donc la vie locale en dehors de la période estivale.

Les élus de la commune souhaitent répondre à l'enjeu économique et redynamiser le village qui constitue un bourg centre historique. La dynamique économique étant une composante essentielle de l'attractivité du territoire.

Cet objectif est en totale adéquation avec la démarche initiée à l'échelle du PETR du Haut Rouergue qui a identifié l'accueil de nouvelles populations comme une orientation stratégique forte, découlant de son ambition fondatrice « répondre ensemble aux enjeux démographiques de demain ». Faire vivre le territoire passe notamment par l'accueil et l'installation durable de nouveaux arrivants.

Il fait également écho au dispositif Bourgs Centres porté par la Région Occitanie. Dispositif auquel Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac devrait candidater à terme. La revitalisation des bourgs-centres est un axe prioritaire pour le territoire de l'Aubrac et pour le renforcement de son attractivité (économique et démographique). Dans le cadre de la Charte du Parc naturel régional de l'Aubrac, l'ambition est de maintenir un maillage de bourgs et villages vivants, dotés de services de proximité adaptés et accessibles pour tous, de commerces de première nécessité et d'un tissu d'entreprises artisanales, d'une vie associative et d'équipements touristiques, d'un habitat de qualité et d'un patrimoine bâti revalorisé. Ces démarches de revitalisation s'inscrivent de manière transversale dans le projet de territoire et figurent dans de nombreuses mesures de la Charte du Parc naturel régional. Ce dernier se positionne dans l'accompagnement de ces différentes initiatives de requalification des bourgs centres par la mise à disposition de l'ingénierie du Parc pour l'appui technique dans le montage et la conduite des opérations.

HISTORIQUE DU PROJET

Avec un peu plus de 2000 habitants, la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, dans l'Aveyron, est devenue une commune nouvelle suite à la fusion des communes de Saint-Geniez d'Olt et d'Aurelle Verlac. Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle fait partie de la communauté de communes des Causses à l'Aubrac. Elle se situe à la fois sur le territoire du PETR du Haut Rouergue et celui du PNR de l'Aubrac.

Pour répondre à l'enjeu revitalisation, la première approche des élus a concerné l'espace public. D'une part, le centre bourg a fait l'objet de rénovations entre 2010 et 2013. D'autre part, un architecte-paysagiste a été missionné pour faire des propositions d'aménagement du cloître pour le marché de producteurs de pays ainsi que de requalification d'une place servant actuellement de parking (en cours).

Les élus sont néanmoins conscients que ce n'est pas suffisant pour réinsuffler de l'activité et du dynamisme dans le bourg. Cinq axes de travail sont identifiés pour favoriser l'attractivité et le développement économique de la commune :

- la dynamique commerciale
- le recrutement dans les entreprises
- l'offre d'habitat locatif
- la mobilité
- l'image du territoire et la communication

LE PROJET

L'ensemble des parties prenantes, par delà leurs problématiques propres de développement d'entreprise ou de préservation de l'intérêt général, se retrouve autour de valeurs communes.

Le PETR du Haut Rouergue a mandaté les membres du groupe projet, considérés comme des participants, pour élaborer ce projet d'intérêt général. L'objectif est de favoriser le travail en synergie des différentes parties prenantes de ce projet d'intérêt général. La collectivité a sollicité la formation-développement pour les accompagner dans la co construction du projet de revitalisation de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

ANALYSE DES BESOINS DES BENEFICIAIRES ET CONDITIONS DE REUSSITE DU PROJET

Les membres du groupe projet possèdent tous des compétences liées à leurs pratiques professionnelles. Pour autant ils doivent développer de nouvelles compétences liées à la construction d'un projet collectif complexe.

L'enjeu réside aujourd'hui dans la mobilisation des acteurs économiques pour définir un projet collectif. Comment consolider le tissu économique? Anticiper les transmissions-reprises? Sensibiliser les consommateurs à la nécessité de consommer local? Revaloriser l'image du territoire? Mieux vivre ensemble?

Autant de questions qui méritent une réflexion collective à travers une démarche créative inspirée du design de services. Elle devra permettre de co-définir une réelle stratégie de revitalisation du bourg et de bâtir un plan d'actions.

L'appui du PETR résidera dans :

- la participation de la chargée de mission accueil aux différentes séances d'accompagnement,
- la transmission des données liées à l'étude des flux de population et le profilage des nouveaux arrivants,
- si besoin, l'animation de séances de travail en inter-session

L'appui de la Communauté de Communes résidera dans :

- la participation du chargé de mission économique aux différentes séances d'accompagnement,
- l'assurance de l'articulation du projet avec les axes stratégiques de la Communauté de Communes.

LES OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT PAR LA FORMATION-DEVELOPPEMENT

En déroulant la démarche projet, le formateur permettra aux bénéficiaires de développer les compétences pour :

- créer de l'interconnaissance et de la coopération locale
- établir une vision partagée des enjeux, freins et leviers d'action propres à l'activité économique
- co-construire une stratégie et un plan d'actions opérationnel (calendrier, moyens mobilisés, gouvernance, etc.)
- expérimenter une opération-pilote
- piloter un programme d'actions dans le cadre d'une gouvernance partagée

LE GROUPE PROJET

Les caractéristiques des participants

Prénom, NOM	Statut	Commune
Marc BORIES	Maire et commerçant Maison de la presse	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Jean-Pierre NIEL	Maire délégué et agriculteur	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Patrick BLANC	Elu adjoint et artisan couvreur	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Pierre MARCILHAC	Conseiller municipal et directeur du point Relais emploi	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Jean-Marc ROZIERES	Elu adjoint et médecin généraliste	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Laurence ADAM	Conseillère municipale et hôtelière	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Danielle NEGRE	Conseillère municipale	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Sandrine BERNAD LADET	Elue adjointe et professionnelle de santé	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Nathalie CHAMIOT-CLERC	Responsable résidence de vacances GOELIA	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Céline ROBERT	Directrice adjointe de l'hôpital local	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Nathalie ALMERAS	Commerçante	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Hugo RASCALOU	Salarié office notarial	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Dominique BATUT	Directeur du crédit agricole	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Eric BONAMY	Dirigeant Intermarché	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Bruno VEDRINE	Président de l'ADMR	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Jean-Paul DUVIVIER	Président du point Relais emploi et président association festival en vallée d'Olt	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Nicolas BILLOT	Président de l'association des commerçants et commerçant à Ste Eulalie	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Céline BERNIE	Commerçante	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Sébastien BLAQUIERE	Entrepreneur brasseur	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Alexis CRESPO	Garagiste	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Béatrice VENAULT	Coordinatrice du Centre Social	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Christophe ROMIGUIER	Agriculteur, Producteur de pays	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Auditeurs libres*		
Elodie BESSON	DGS mairie	Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
Florian MAUREL	Développeur territorial à la communauté de communes des Causses à l'Aubrac	Laissac
Cécile REYNAUD	Chargée de mission accueil PETR du haut Rouergue	Bozouls

*Les fonctionnaires ne sont pas éligibles au titre du FEADER, ils participent donc au groupe projet au titre d'auditeurs libres

LE DISPOSITIF DE FORMATION-DEVELOPPEMENT LE DEROULE

SEANCE 1 : INTERCONNAISSANCE ET AMBITION – 0,5 J

SEANCE 2 : ANALYSE D'USAGE ET D'EXPERIENCE – 1 J

SEANCE 3 : EXPLORATION CREATIVE DES SOLUTIONS – 1 J

SEANCE 4 : CO CONSTRUCTION DEMARCHE ET FEUILLE DE ROUTE – 1 J

SEANCE 5 : PROTOTYPAGE – 1 J

SEANCES 6, 7 ET 8 : ENGAGEMENT ET SUIVI DU PROTOTYPAGE – 2,5 J

SEANCE 9 : RESTITUTIONS ET EVALUATION – 1 J

GROUPE D'APPUI AU PROJET

Organisme de développement : PETR du Haut Rouergue

Animation : Cécile Reynaud, PETR du Haut Rouergue

Elu référent : Marc Bories, maire de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac

Composition du groupe :

- Jean-Paul Peyrac, président, Communauté de communes des causses à l'Aubrac
- Camille Galibert, vice-président, Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac
- Florian Maurel, développeur économique, Communauté de Communes des causses à l'Aubrac
- Jean-François Albespy, élu référent PETR du Haut Rouergue
- Cécile Reynaud, chargée de mission accueil PETR du Haut Rouergue
- Geneviève Gasq-Barès, PNR de l'Aubrac, administratrice Adefpat
- André Valadier, président du PNR de l'Aubrac
- Emilien Soulenq, chargé de mission PNR de l'Aubrac
- Florent Perrier, chargé de mission PNR de l'Aubrac
- Dominique Treilles, conseiller territorial, CCI 12
- Bruno Romiguié, agent de développement économique, CMA 12
- Marlène Chantel, conseillère chargée de projets territorialisés, Chambre d'Agriculture 12
- Maria Martin, manager de bourg centre Espalion
- Nathalie Almeras, présidente de l'association des commerçants
- Christine Presne, présidente Office de tourisme et conseillère départementale
- Emilie Moreau, directrice, Office de Tourisme
- Jean-Claude Luche, conseiller départemental 12
- Hugues Albouy, chargé de mission Ad'Occ
- Julie Frêche, référente territoriale DATRM, Région Occitanie
- Emmanuelle Gazel, conseillère régionale et administratrice Adefpat
- Elise Costes, directrice de la Maison de la Région Occitanie
- Béatrice Venault, coordinatrice, Centre social intercommunal
- Eliane Ladet, présidente, Centre social intercommunal
- Jean-François Gavalda, directeur Agence Départementale du Tourisme
- Jean-Luc Calmelly, président, Agence Départementale du Tourisme
- Christian Brugie, Direction Départementale des Territoires
- Jean-Marc Bou, directeur territorial, Caisse des Dépôts Occitanie
- Virginie Pendariès, conseillère formation-développement, Adefpat

Modalités de mobilisation du GAP :

Les membres du Groupe d'Appui au Projet se réuniront le 19 mars 2019.